

PATCH DE CAPSAICINE 8% (QUTENZA®)

La Capsaïcine (substance contenue dans le piment) est un agoniste des récepteurs TRPV1. Ces récepteurs sont présents sur les terminaisons nerveuses des petites fibres C impliquées dans la transmission de la douleur, les nocicepteurs.

L'action du Qutenza®, qui est un patch de capsaïcine à haute concentration (beaucoup plus que certaines crèmes anciennement ou actuellement encore vendues en pharmacie de ville), s'effectue en 2 temps :

1/ Saturation et hypersensibilisation des récepteurs TRPV1 par la capsaïcine : responsables de la recrudescence douloureuse possible (mais transitoire, pendant la pose du patch jusqu'à quelques jours après), à type de sensation de brûlure sur la zone d'application du patch.

2/ « Défonctionnalisation » secondaire des récepteurs TRPV1 et de la fibre nerveuse : responsable de l'analgésie.

La sensibilité tactile et thermique est conservée. Dans les études, les terminaisons nerveuses « repoussent » après 3 mois.

Le Qutenza® a l'indication dans le traitement des douleurs neuropathiques périphériques localisées (post-zostérienne, polyneuropathie du VIH / chimio-induite, douleur post-chirurgicale, ...) sauf dans la polyneuropathie du diabète, pour l'instant (mais extension d'AMM en cours).

Le(s) patch(s) est/sont posé(s) selon les recommandations de l'ANSM en HDJ par des IDE formées, selon une procédure précise et avec le matériel adapté, sous surveillance clinique de la TA (pic tensionnel souvent modéré possible, secondaire à la recrudescence douloureuse), de la tolérance au patch (un érythème cutané peut survenir sur la zone de pose du patch) et de la douleur.

L'application est unique le jour de la pose (pas de patch à coller tous les jours à la maison) et dure de 30 (plante des pieds) à 60 minutes (ailleurs). La dose maximale est de 4 patches/patient à la fois.

Le patient reçoit un antalgique en pré-médication afin de prévenir la douleur de l'application. Il lui est recommandé de continuer le traitement tant que la douleur est présente les jours suivant la pose ainsi que les mesures antalgiques locales (apposition locale de froid).

L'effet antalgique peut durer jusqu'à 12 semaines, parfois plus. Si la douleur réapparaît, il est possible de procéder à une nouvelle application. L'intervalle entre 2 poses est d'au moins 12 semaines.

L'utilisation est réservée aux structures de prise en charge de la douleur, pour le moment.

Les contre-indications sont principalement la peau lésée et une HTA instable.

